



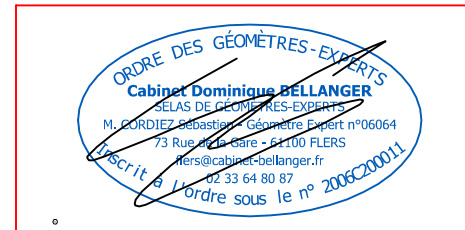
# PLAN DE BORNAGE

## des limites nouvelles : AB, CDEFH et IJKD

**COPIE  
 Provisoire**

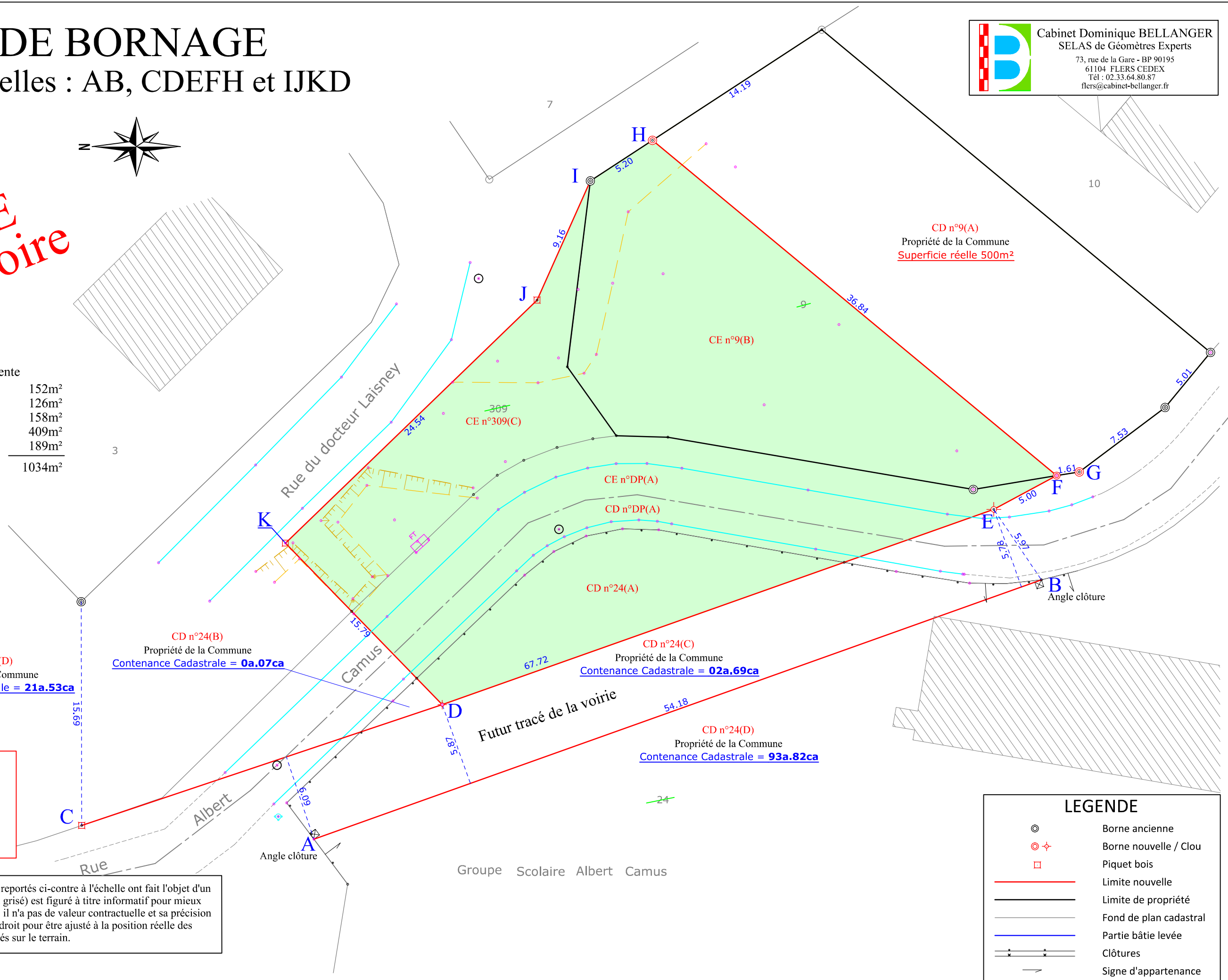


Lot à bâtir destiné à la vente	
CD n°24(A)	152m <sup>2</sup>
CD n°DP(A)	126m <sup>2</sup>
CE n°DP(A)	158m <sup>2</sup>
CE n°9(B)	409m <sup>2</sup>
CE n°309(C)	189m <sup>2</sup>
<b>Contenance cadastrale totale</b>	<b>1034m<sup>2</sup></b>



**NOTA :** Le bornage et les points de calage reportés ci-contre à l'échelle ont fait l'objet d'un lever régulier. Le fond de plan cadastral (en grisé) est figuré à titre informatif pour mieux situer le bornage par rapport aux propriétés, il n'a pas de valeur contractuelle et sa précision reste approchée. Il a pu être déformé par endroit pour être ajusté à la position réelle des limites, bornes ou portions de bâtiments levés sur le terrain.

Echelle du plan : 1/250



**LEGENDE**

	Borne ancienne
	Borne nouvelle / Clou
	Piquet bois
	Limite nouvelle
	Limite de propriété
	Fond de plan cadastral
	Partie bâtie levée
	Clôtures
	Signe d'appartenance